https://pierrealainmillet.fr/Depot-collectif-de-demande-de-regularisation



Dépot collectif de demande de régularisation

- Rencontres -

Date de mise en ligne : lundi 1er décembre 2008

Date de parution : 1er décembre 2008

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Le collectif des familles sans papiers de Vénissieux va déposer en préfecture du Rhône une demande collective de régularisation. Pour les soutenir dans leur démarche, j'ai transmis une lettre de soutien

aux familles du collectif des familles sans papiers de Vénisiseux et à leurs soutiens.

Je tiens à soutenir avec force votre demande de régularisation collective. Je n'ai pas oublié la famille du jeune Frenki, cette famille Stella qui a fuit l'Albanie et tente de vivre en France malgré la chasse aux sans papiers qu'une politique inhumaine impose contre les droits humains, contre la protection des enfants, contre les valeurs républicaines de solidarité.

Je sais que cette famille s'est insérée dans la vie Vénissianne malgré les difficultés de la vie en foyer. Elle n'est évidemment pas un risque pour la collectivité, et aucune mesure d'exception contre elle n'est défendable.

Elle n'est pas non plus une charge. Au contraire, elle peut apporter comme tout citoyen sa contribution à la société si on lui donne le droit de vivre en toute tranquillité.

Les deux enfants scolarisés à l'école Pasteur doivent rester dans le pays dans lequel ils sont nés ou grandissent, avec leurs copains et leurs parents.

Avec beaucoup d'autres, je demande au préfet de prendre une décision simple, humaine, légale, accorder des papiers à cette famille pour lui permettre de vivre avec ses enfants dans la ville qu'elle a choisie.

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet